



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

ANNECY, LE VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

**VOIRIE** 

## Visite de chantier au Col de Leschaux

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau routier, la Commune de Leschaux, soutenue par le Conseil départemental, a entrepris en septembre 2025 un projet d'aménagement global de l'intersection entre la RD 912 et la RD 110, au Col de Leschaux. A cette occasion, une visite de chantier a été effectuée ce vendredi par les élus du Conseil départemental et Madame la Maire de Leschaux.

Afin de renforcer la sécurité et compte-tenu de l'attractivité importante du Col de Leschaux pour le cyclotourisme, la Commune, en partenariat avec le Département, a décidé de procéder à un aménagement global de l'intersection entre la RD 912 et RD 110.

Débutée en septembre 2025 et avec une fin prévue pour mars 2026, cette opération comprend la réalisation des travaux suivants :

- l'aménagement d'un carrefour giratoire à 4 branches (2 branches RD 912 et 2 branches RD 110) de 12 mètres de rayon, avec un anneau de 5 mètres de rayon comprenant un anneau central planté et un anneau périphérique revêtu de grosses pierres plates semi-franchissables;
- la mise en zone 30 de l'ensemble de l'aménagement ;
- le rétrécissement ponctuel de la RD 912 et la mise en place d'un plateau surélevé à l'entrée de la zone ;
- l'aménagement d'une placette de convivialité et d'une zone de stationnements vélos / motos sur le parking actuel à l'arrière du restaurant incluant 40 places cycles et 5 bornes de recharge électrique,
- la création d'un parking perméable et paysager de 39 places avec entrée et sortie sur la RD 912 ;
- l'aménagement d'une zone d'arrêt de bus avec trottoirs le long de la RD 110 ;
- la mise en place d'un sanitaire (WC + point d'eau).

Réalisée sous maitrise d'ouvrage de la commune, l'opération représente un coût total de 1,2 M€ HT, financé à hauteur de 80% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, soit 824 551 € au titre de la solidarité territoriale (CDAS) et 167 395 € au titre de la politique départementale voirie.